



MADAME SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ENERGIE
246 BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS

<u>N/Réf</u>: JMV/VZ/4988-17 <u>Objet</u>: subvention d'Etat <u>Affaire suivie par</u>: Edmige EME

Lure, le vendredi 3 février 2017

Madame la Ministre,

Mon attention a été appelée par Monsieur SOMBSTHAY Jean Jacques, conseiller départemental, vice Président des Départements et Régions Cyclables et Président de Destination 70 concernant la subvention d'Etat nécessaire à la coordination du schéma national des vélo-routes et voies vertes.

Dans son courrier du 16 décembre 2016, le Chef de cabinet du Ministère de l'Environnement suggère de « présenter de nouvelles propositions » et donc d'interrompre la coordination d'un schéma national de près de 21000 km réalisé à près de 60%.

Depuis 1998, les collectivités ont investi plus d'un milliard d'euros pour les 12700 km d"itinéraires de ce schéma.

Il semblerait que vous souhaitez suspendre votre soutien à cet outil d'aménagement du territoire et de mobilité de proximité, alors que le projet 2016-2018 entre les DRC et votre Ministère a été formalisé début 2016 avec la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage de la marche et du vélo (Ciduv) sans aucune réserve.

Ainsi, il me serait agréable que cette décision, fort dommageable pour notre département et la Région Bourgogne Franche Comté dans le cadre de l'aménagement de la V50 entre le Luxembourg et la ville de LYON, soit réexaminée et réévaluée.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Michel VILLAUMÉ,

Député de la 2 circonscription de Haute-Saône